L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 MAI 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $5; par trimestre, $3.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $2.50.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans ces diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont transmis à la fin de chaque mois.

VOICI VENDREDI, 10 MAI.

MARDI MATIN 7 MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

Voyez à l'avenue de ce jour.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Sheriff à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain situé dans la Deuxième District, avec cette magnifique maison de résidence en briques, No 42, rue St-Pierre entre Chartres et Royale, avec toutes ses dépendances.—Aussi, un terrain avec bâtisses et améliorations, rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe.—Aussi deux billets à ordre de $850 chacun. Société dans l'annonce.—Aussi, au No 28 rue Jefferson à 3 heures et demie, 6 chaises en merisier, &c.

Par O. de Feriet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trois magnifiques magasins en briques, à trois étages, au coin des rues Orléans et Royale. Une agréable résidence en briques à trois étages avec un très grand terrain au No 258 de la rue Royale. Des terrains pour bâtir dans la rue des Champs-Elysées, près du dépôt du chemin de fer; de magnifiques terrains pour bâtir rue de la Nouvelle-Levée, entre Louise et Ursulines, près de la Succursale et cimetière de terre.—Aussi, cinq actions de la Ste Industrielle et Agricole, et un bon de la Compagnie Tchoutchpoc.

Par B. Turpin, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux lots de terre dont partie de l'ancienne habitation Fortier, dans l'Ile borne par les rues Hôpital, Quartier, Touti et Rochblave, face à cette dernière rue, avec une maison basse en bois. Aussi, deux lots de terre situés dans l'Ile à vue par les rues Hôpital, Touti, Quartier et Rochebleve, et faisant face à la rue Hôpital.

Par Gardner Smith, Velzer & Co, à 10 heures et demie—Continuation de la vente, pour les dames, du fond de magasin de belles robes, châles en dentelles, lainages, habillements d'enfants, &c. de Mme Turner, No 110 rue du Canal.

Par A. Feiber, à leur salle d'encan, rue de Chartres—$150.00 de domestiques, meubles en cr et en acajou, argenterie, &c.

Par E. Roger & Co, à leur salle d'encan, vente sans réserve—De marchandises sèches étrangères et du pays.

Par Montgomery, Bro. & Co, à leur salle d'encan—Vaste et régulier assortiment de meubles, tableaux, glaces, tapis, &c. Etc. un fi ornes de P. Lisse; beaux chevaux, mulets, voitures, harnais, &c.

Par S. Gutmann, à 10 heures—Entre rue des Remparts, entre celle du Nayou et du Quartier—Un lot de meubles en acajou, char, ses, tableaux, pendules, vitrines, &c. une grande quantité de 6 de poêles en fonte, installation d'un ; serre, &c. et un petit voiture à 4 places, 4 selles, deux ; oiseaux, &c.

Par J. F. Boisseau, au magasin Nos 42 et 44 de la rue Chartres—Jambons, thé, ; ; cassis-liq., whisky, tabac, &c.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins—sans réserve.

Par Hole, Bisbam & Co., au No 33 de la rue Bienville—Bottes, souliers, brodequins, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par F. Fernandez & Co., au No 56 de la rue Vieille-Levée—Marchandises sèches étrangères et du pays.

Par Vincent & Co., au No 68 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines.

☞ **Achetez vos cassolettes et chocolats à bon M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.**

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées de valeur à l'encan par le Sheriff

Nous appelons l'attention particulière sur les ventes, aux enchères publiques, qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Sheriff, ces ventes comprennent:

1o—Le magnifique et élégante maison de résidence en briques, à quatre étages, No 42, rue St-Pierre, entre Chartres et Royale, Deuxième District.

2o—Un beau terrain avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé sur la rue, entre Dumaine et St-Philippe, même District.

Également, au même endroit et à la même heure, deux billets hypothécaires de la somme de $850 chacun.

Voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Le Sheriff procédera aujourd'hui à 4 heures et demie P. M., à son entrepôt, No 24, rue Jefferson, Deuxième District, à l'adjudication de six caisses de marchandises.

Voir aux annonces.

EN CAN DES DAMES.

☞ MM. Gardner Smith, Velzer & Co, encanteurs, vendent des articles de mercerie, AUJOURD'HUI mardi, 7 mai, à 10 heures et demie, au magasin de Mme Turner, rue du Canal, No 110. La vente est positive et sans réserve.

Des dégâts sont recevoirs pour les dames.

☞ MADAME SOPHIE SEEUWS, No 53, rue Royale, encanteur Bienville, à l'honneur d'annoncer qu'elle vendra à l'encan, mercredi, 8 courant, et jours suivants, toutes ses BELLES MARCHANDISES, en peaux, rubans, dentelles, confections, robes, dessins, pants, bonnets, lingerie, passementeries et tout le contenu de son magasin. La vente est positive et sans réserve.

Conditions—Comptant, en monnaie courante.

La vente commencera à 11 heures précises. 7mai—1f

☞ Nous appelons l'attention du public à la vente qui aura lieu, aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, d'une bonne propriété, située rue Rochebleve, avec jardin, etc., pour compte de la succession Vve P. L. Bluygnes. Aussi deux terrains faisant face à la rue Hôpital, par Bernard Turpin, Esq. Tourne, encanteur.

Grande vente de Chaussures. — Aujourd'hui, mardi, 7 du courant, à 10 heures et demie, MM. Hoffman & Marks vendront à l'encan, rue de Chartres, No 38, un vaste assortiment de Bottes, Souliers et Brodequins, pour hommes, femmes et enfants. Cet assortiment, arrivé récemment par le steamer Geo. Cromwell, a été choisi tout exprès pour le commerce de la ville et de la campagne. La vente est sans réserve.

Grande Vente de linges Mercredi prochain, 15 mai, rue St-Charles No 34, près du passage de Conde, à 10 heures, il sera vendu par M. Leon Von Zinken, un grand assortiment de pages pour rabattre et assistant en articles de bijouterie, tels que bagues, épingles, broches, boucles, chaînes montres, chaînes, etc. etc. et aussi un coffre fort, plusieurs tentes, et diverses instruments d'arpentage. La vente est sans réserve. Voyez l'annonce à la page d'un encan.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—En dépit du mauvais temps, un grand nombre de dames occupaient, dimanche soir, les loges de l'Opéra, et, bien que la salle ne fut pas pleine comme elle l'eût été sans la pluie torrentielle qui est tombée dans la soirée, le bénéfice de M Albaiza a eu lieu avec assez d'éclat. L'accueil fait au débutant a été très-favorable lorsqu'il a paru, au premier acte, dans le rôle du duc de Sey[illegible], a été des plus chaleureux. La représentation a marché avec beaucoup d'entrain et M Albaiza et Mme Lacroix ont été fréquemment applaudis.

Ce soir, nous espérons qu'il y aura foule pour le bénéfice de M. Gautier et de Mme Albert. Si tous ceux qui ont ri de bon cœur, en voyant les costumes si bien réussis et le jeu si naturel et comique de M. Gautier, ont qu se sont laissé dérider par la vive allure, l'accent mutin et le jeu espiègle de sa sœur, Mme Albert, se donnent rendez-vous ce soir à la salle sera pleine. La famille Gautier se compose de cinq personnes, et il faut que la recette soit grosse pour que chacun ait sa part du bénéfice. Ainsi, chers lecteurs, du courage, à la poche: le théatre ferme dans quelques jours, vous savez tout l été pour faire des économies.

Le spectacle se compose d'un drame en 7 actes, *Les pauvres de Paris*, pièce émouvante, qui sera jouée par MM. Lacroix, Gravier, Albert D., P. Albaiza, Rousseau, Gilbert, et par Mmes Dameron, Blondelet, Gennefort, Albert D., Gautier, Boudro. On finira par *Les Gardes du roi de Siam*, folle-vaudeville, dans laquelle M. Gautier jouera le rôle de Anacharsis Cotonnade, et Mme Albert celui de Romignolette.

CONCERT DE M CARLO PATTI.—C'est ce soir que doit avoir lieu, au Théâtre National, le grand concert vocal et instrumental que nous avons annoncé au bénéfice de M. Carlo Patti, chef d'orchestre de l'Théâtre des Variétés. L'orchestre de cet soir sera conduit tour à tour par le bâton de M. Cottignoni. Plusieurs artistes distingués doivent y chanter ou exécuter des morceaux, et tout annonce que le concert sera brillant. On commencera à huit heures.

CONCERT AU PROFIT DES INONDÉS.—C'est demain que doit avoir lieu, à l'Opéra, le grand concert vocal et instrumental donné par les dames de la Nouvelle-Orléans au profit des victimes de l'inondation. Le bon charitable de cette société maternelle attirera, nous n'en doutons pas, la salle au théâtre de la rue Bourbon. Nous n'avons pas encore reçu le programme de ce concert, mais nous savons qu'il sera varié et attrayant, grâce au concours d'un grand nombre de dames, de demoiselles et de messieurs dilettanes. M. Cottignoni doit diriger l'orchestre.

GUERLAIN,
PARFUMERIE,
Etoile, 15 rue de la Paix, Paris.

Les Agitations.

Dans les temps de révolution, il se trouve toujours dans la société quelques hommes pervers que l instinct du mal ou le désir de pêcher en eau trouble poussent à jeuer le rôle d'agitateurs. Tous les prétextes leur sont bons pour semer la discorde, et leur imagination est fertile quand il s'agit de trouver les moyens de fomenter des troubles, à l'aide desquels ils espèrent obtenir les emplois qu'ils convoitent. De pareils hommes servent volontiers d'instruments à un parti peu scrupuleux sur les moyens à employer pour en arriver à ses fins, et, quelquefois, ils outrepassent même dans leur zèle les instructions qu'ils ont reçues. Le rôle de ces fauteurs de désordres est à la fois odieux et dangereux, car il peut avoir pour conséquence d'engendrer une guerre civile. Malheureusement, les masses ignorantes, trompées par les masques dont se recouvrent ces faux pasteurs, se laissent trop souvent entraîner par eux dans une mauvaise voie, et elles ne s'aperçoivent de leur erreur que quand le mal est fait. C'est donc un devoir pour les bons citoyens de prémunir ceux qui seraient tentés de jouer le rôle de dupes, contre les excitations intéressées des agitateurs, et de travailler à la préservation du bon ordre par de sages conseils et par des appels à la conciliation et à la concorde.

Il semblait que dans les conditions où s'opérait ici la reconstruction, aucune cause de désordre ne pouvait surgir du coté des affranchis. Tous les avantages sont en leur faveur. Leurs droits ne sont nulle part contestés; ils ont toutes les facilités pour les exercer, tandis que les anciens citoyens éprouvent des obstacles et des difficultés sans nombre. Sur treize mille individus enregistrés, il y en a dix mille appartenant à la nouvelle classe d'électeurs. La perspective est on ne peut plus favorable pour ces derniers. Dans la réorganisation prochaine du gouvernement de l'Etat, la meilleure chance est pour eux. Il serait donc naturel qu'ils attendissent patiemment le résultat de cette réorganisation, et qu'ils se soumissent, jusque-là, au respect des lois et des ordonnances existantes, sans essayer d'obtenir, par la violence, l'intimidation ou la violence, le redressement de prétendus torts.

Cependant, nous voyons, depuis quelques jours, se produire, parmi une certaine classe de gens de couleur, une agitation inquiétante à l'occasion du droit qu'ils réclament de monter dans les voitures des chemins de fer de la ville. Cette agitation qui vient de se produire simultanément à Charleston, à Mobile et à la Nouvelle-Orléans, est évidemment le résultat d'un mot d'ordre parti de Washington. Les grands meneurs du parti ultra-radical sont la cause première de tout ce mouvement, et le motif de leur conduite n'est pas un mystère pour nous.

Les journaux radicaux au Nord n'ont pas caché l'ennui que leur causait la prompte soumission des populations blanches du Sud aux mesures de reconstruction du Congrès. Plusieurs ont exprimé la crainte que ces mesures ne fussent au détriment du parti qui en est l'auteur. On avait compté sur l'abstention des blancs, et on n'avait pas supposé que ceux-ci, non contents d'apporter leurs votes dans la balance, chercheraient encore à faire comprendre aux noirs que les deux races doivent faire cause commune. Si cette fusion politique des races sur la base des intérêts communs, pouvait s'opérer, le parti radical, qui croyait s'être assuré le pouvoir pour une période de temps indéfinie, serait trompé dans ses calculs et aurait fait un métier de dupe. Que le danger fut sérieux ou non il fallait l'empêcher à tout prix. Voilà pourquoi on a envoyé aux agents du parti dans le Sud, l'ordre de créer une agitation à propos de la question des chars. Les honnêtes gens qui tiennent les ficelles à Washington, ont espéré qu'il résulterait de là de bons petits conflits entre blancs et noirs, que le sang coulerait tant soit peu, que la conciliation entre les deux races deviendrait désormais impossible, et qu'on pourrait, de nouveau, invoquer contre les blancs quelque petite émeute pour les frapper de nouvelles rigueurs, et pour les charger de nouvelles chaînes.

Le procédé est connu depuis l affaire du 30 juillet, et, si bien ourdie que soit cette nouvelle trame, les gens du Sud ne s'y laisseront plus prendre. On a compté sur l'ardeur de leur tempérament méridional; ils sauront déjouer ce calcul, en évitant toute occasion de conflit, et en se conduisant, en toute occasion, avec calme et sangfroid, de façon à ne pas fournir de nouvelles armes à leurs adversaires.

Sans traiter à fond la question controversée des chars de la ville, nous dirons que ces chars sont la propriété de la compagnie, et que nul n a le droit de les jeter dehors sans le consentement du propriétaire, à moins d'établir un droit légal incontestable à cet usage. C'est donc une question à déterminer par les cours, mais jusqu'à ce qu elle soit décidée, tous ceux qui chercheront à se faire justice eux mêmes doivent être considérés comme des perturbateurs de la paix publique.

Par les raisons que nous indiquons plus haut, nous engageons les citoyens à ne pas intervenir dans les débats qui pourront avoir lieu. C'est l'affaire de la police de maintenir l'ordre et de faire respecter les droits de la compagnie, propriétaire des chars; or, la police est placée sous les ordres du maire militaire, nommé par le général Sheridan et conséquemment sous sa seule donne. C'est sur commandant du district qui a appartient de veiller à la répression des désordres, de quelque part qu'ils viennent. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de la situation. L'un mot émanant du quartier général mettrait fin à toute agitation et ferait rentrer sous terre les promoteurs de ce mouvement insigne dans un but politique trop évident.

Il est certain que tous ces pauvres diables qu on pousse à se révolter n'auront jamais, si un leur accordait la permission qu'ils demandent. C'est toujours le cas dans toutes les émeutes suscitées par d'habiles politiques cachés derrière le rideau. La prétexte mis en avant n est qu'un moyen de faire tirer les marrons du feu par les ratons de la plèbe.

Le général Sheridan est trop intelligent pour ne pas apprécier le but de cette agitation, et pour ne pas prévoir que, et on accorde aux agitateurs ce qu'ils demandent, ils s'empresseront demain de formuler une nouvelle prétention afin d'empêcher l'apaisement des esprits et de maintenir vivace l'antagonisme de races qu'ils cherchent à créer.

Comme nous le disons plus haut, le parti le plus rationnel serait de maintenir *le statu quo*, et de laisser le soin de régler toutes les questions de cette nature aux pouvoirs que les élections prochaines auront pour mission de reconstituer sur des bases complètement nouvelles. Ce serait anticiper sur les droits de ces pouvoirs que d'opérer, dès à présent, des réformes qui n'ont d'ailleurs aucune urgence.

UNE CREVASSE DANS LE VOISINAGE. — On annonce que la Levée de la plantation Waggaman, sur la rive droite du fleuve, à 13 milles au dessus d'Algier, a cédé, hier matin, et que les eaux débordées gagnent rapidement les rails du chemin de fer des Opelousas. Si la nouvelle est exacte et qu'on ne parvienne sans délai à fermer cette crevasse, les arrières d'Algier seront infailliblement submergés.

PLAN POUR BOUCHER LES CREVASSES. — Nous avons reçu de M. A. B. Dusseuve, de la Nouvelle Iberie, un plan pour boucher les crevasses. Nous le transmettrons, suivant son désir, aux commissaires des levées. N'étant pas ingénieur ni versé dans la connaissance pratique de l art difficile de boucher les crevasses, nous ne pouvons apprécier les plans et les inventions qu'on nous envoie fréquemment. Nous prions donc les inventeurs de s'adresser directement aux commissaires des levées.

MAISON LION & PINSARD. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette maison, qui s est décidée à vendre ses marchandises à des conditions très avantageuses pour les acheteurs, comme on le verra par l'extrait ci-dessous. Nous ajoutons, variant de 2 à 10 pour cent de prime, donnée pour des marchandises vendues à prix coûtant et *payables en billets de ville*.

7 mai—9,11,14 et 15

Le Dr. N. H. Matas vient d'arriver de Paris, où il s'est spécialement appliqué à l'étude des maladies d'yeux. Il est médecin et chirurgien de la Faculté de Barcelonne, fondateur et correspondant de l'INSTITUT MÉDICAL DE BARCELONNE, membre de l'Académie Médico-Chirurgicale de Madrid, etc.

Il vient d'ouvrir en clinique à son office, rue des Remparts, No 37, entre Douane et Bienville. On peut le consulter chez lui, de midi à 2 heures de l'après-midi, et prendre des pensionnaires de toute sorte malade. Il fait aussi des visites à domicile sur demande.

On lit dans le *Trésor de New York* :

" Le gouvernement bâtonnais a déclaré officiellement que l'une des raisons pour laquelle M. Lanzenburg n'avait pas été vendu définitivement à la France, était l'insolence dont on a fait preuve par Napoléon III. On nous dit que le ministre de Lanzenburg a reçu pour instruction de demander à M. Seward si les Etats-Unis ne considéreraient pas l'achat de Lanzenburg comme un fait fait par la *puissance* de Napoléon Wilhelm."

C'est n'est qu'une agréable plaisanterie de la Prusse, qui ne peut pardonner à M. Seward l'audace de l'Amérique russe.

—Un calembourg de circonstance, cédé par M. de Cassé, du *Derby*:

Qui se connaît dessé que les ventres mordi, ces pauvres gens ne peuvent pas dégeuné, car ils n'ont pas d'appétit.

Mais n'est plus vrai cependant.

Fermer cette crevasse, dites-vous, ne pouvait pas le faire dans la cuisine de Napoléon sans Prussiens.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans	$50 00
Foyer maçonnique No 44	25 00
P. Bagur	10 00
P. Ravain	3 00
P. Garrot	2 00
P. E. Burvant	1 00
Mme J. E. Chalard	5 00
Antoine Dubuc	10 00
Loggia Italiana Nazaret No 3. S. : C.	50 00
Une veuve	2 00
Mlle Rogers	10 00
E. Giquel	50 00
P. J. Pavy & Co	100 00
Vve O. Lelièvre & Co	50 00
L. D Arnoult	5 00
E. Godeaux, consul de France à la Nlle-Orléans	25 00
P. Mallard	25 00
L. C. A. Billaud	25 00
Quelques amis français	25 00
A. M Llambias	2 50
Mlle Llambias	2 50
F	5 00
La "Renaissance Louisianaise"	15 00
J. Levois & Co	50 00
Joaquin Vioca	25 00
Dr Beugnot	25 00
F. Rimauho & Espenan	10 00
Foyer Maçonnique No 4. S. : C.	50 00
Compositeurs de l'Abeille	22 00
Victor Triquet, rue St-Charles	20 00
L. Uter	5 00
Blanchin & Giraud	50 00
John T. Dufour	5 00
X	1 00
Sophie Seeuws	5 00
Vve Décuir	20 00
A. Voisin	10 00
Restaurant Victor	20 00
Employés du restaurant Victor	10 00
La Resp. : L. La Persévérance No 2, sous la jurisdiction du Sup. Cons : de la Louisiane	50 00
Dominique Lanata	25 00
Pablo Gelpi	25 00

CHRONIQUE LOCALE.

ENREGISTREMENT.—Voici le résultat numérique des inscriptions reçues hier dans les divers bureaux d'enregistrement de la ville:

1er Dist. ..... 234, total jusqu'à ce jour 3,566
2me " blancs.. 55, noirs 163, 218, total 3,546
3me " " 116, " 123, 102, " 3,060
4me " " 119, " 51, 160, " 2,190

Total général..... 14,362

RAPPORT MORTUAIRE.—Le nombre total des décès pendant la semaine qui expire dimanche matin, tel qu'il résulte des rapports faits aux Bureaux de Santé par les gardiens des cimetières, moins le Nouveau Cimetiere St-Louis et le Cimetière St-Louis No 1, dont les rapports n'ont pas fait de rapport, a été de 53, dont 20 de blancs, 26 de nègres et 7 non classés.

DÉSORDRE ET TUMULTE.—Dimanche matin, vers 7 heures, au coin des rues Français et Grande-Route, deux nègres entrèrent dans un char de ville réservé aux personnes blanches. Suivant les instructions de la compagnie du chemin de fer, le conducteur fit à ces femmes qu'elles se trouvaient dans un char qui n'était pas le leur. Mais elles refusèrent de sortir. Les premières blessées ayant prié le conducteur de les rendre, le cocher, après avoir attendu dix minutes, conduisit son char à la rue du Canal, avec les deux nègresses qui avaient voulu rester.

Dans l'après-dîner, l'incident se renouvela à la place du Congo, les nègres s'attroupèrent en grands nombres et, sans user de violence, exigèrent la première possession des chars. Un rapport fut fait au maire Heath qui arriva promptement sur les lieux et conseilla aux noirs de ne pas user de violence et de retourner chez eux.

On rapporte que plusieurs nègres, qui avaient réussi à entrer dans les chars y sont restés que très peu de temps, bornant leur succès à faire une prise de possession pour le maintenir.

La police, mise en réquisition hier pour toute la journée, stationnait de distance en distance, sur les deux côtés du chemin de fer qui conduit aux Faux Grounds.

AFFAIRES DES CHARS DE VILLE.—Il y a eu encore hier quelques légers désordres, rue des Remparts, désordres plus burlesques que sérieux. Les présidents des différentes compagnies se sont rendus, avec le maire Heath, chez le général Sheridan pour exposer sur le droit des compagnies à maintenir les règlements en vertu des quels les chars à étoiles avaient été établis avant la guerre. Le général a refusé de prendre aucune mesure à cet égard.

LA FÊTE DES TURNERS.—Bon que la pluie fut menaçante de 9 heures du matin, hier, dimanche, les Turners et les diverses sociétés allemandes n'ont pas moins fait la procession annoncée dans leur programme. Vers 10 heures du matin, ils étaient rassemblés rue du Canal et occupaient tout l espace compris entre la statue de Clay et la rue des Remparts. A un signal donné, la procession, sous la conduite du marshal G. Hartung et de ses assistants, C. Kurstad et M. Kerberger, arrivait par la rue susmentionnée, précédée par un drapeau des Etats Unis et par la grande bannière noire, rouge et or, emblème de l'Allemagne Unie, déployé par la ruse de Charles. Devant la principale phalange des Turners, on voyait deux chars magnifiquement décorés, l un, tiré par six chevaux rouges, était occupé par des musiciens qui jouaient sans relâche, les trois couleurs françaises, la croix grecque, le drapeau anglais et les étoiles semblaient vouloir rivaliser avec les bannières de la procession. Trois jeunes dames vêtues de blanc, représentant la Foi, l'Amour et l'Espérance, étaient assises dans le second.

L'autre, aussi pompeusement décoré, était occupé par de jeunes filles vêtues de blanc, représentant la déesse de la liberté, suivie d'un char où se trouvait Gambrinus, tenant sa cour, saluant et buvant à tout le monde.

Un wagon contenant un loup des Montagnes Rocheuses, loup qui devait être donné en récompense au membre de la société qui aurait terminé la procession qui comptait au moins 1000 personnes. Les Turners, dans cet ordre, ont parcouru la rue St Charles jusqu'à la rue Julie et sont revenus par la rue du Camp où ils se sont arrêtés un moment pour jouer devant les tureaux de la *Gazette* commandés par Nobles et "Holstein marchalkingo", (ce qui prouve que les pruneaux ne brillissent pas ils par le nombre)

Continuant sa route, la procession a pris les rues de Chartres, St-Louis, Royale et Esplanade, avenue par laquelle elle a gagné les Fair Grounds, où elle est arrivée à midi.

Après un repas d'une heure, la fête a été ouverte par un discours éloquent de Chas. F. Buelt, le premier orateur de l'Association des Turners. D'autres orateurs distingués ont aussi parlé en anglais, en allemand, et la foule s'est ensuite dispersée pour se retrouver partiellement à toutes les tables de consommation dressées et à la nuit pour Fair Grounds et aussi sur la plate-forme où une musique allemande excellente exécutait avec une grande jubilation les airs de danse les plus populaires et les plus attrayantes. La fête a continué jusqu'au moment où une pluie impitoyable est venue y mettre fin.

HIER—Dimanche, vers midi, le feu a pris à une machine de la fabrique de MM Page & Co, rue Gravier No 362, près de la rue Claiborne. John Cummings, un employé de la fabrique, fut brûlé si grièvement que M. Thomas déclara tout près quand l explosion a eu lieu, et le premier a été assez sérieusement endommagé. Le feu eut bien vite gagné les bâtisses et se propagea rapidement dans la cour et sous des hangars et de là il s'étendit à la distillerie de M. Louis, sur la rue Claiborne, laquelle a été détruite avec toutes les bâtisses en bois, occupées par des familles de nègres. La perte de MM. Page & Co est d'environ $7,000 et celle de M. Louis d'environ $3,000, en partie par les marchandises brûlées.

La graverie de M. E. Laubert, située au coin des rues Gravier et Claiborne, a été endommagée par le feu et l eau des pompes. Le dommage en tout ne dépasse pas $12,000.

AVENTURE.—L'adjudant-général Crosby, en compagnie du chef de police, se promenait en barque dans le bayou Bienvenue, hier matin, lorsqu'ils eurent le bonheur de juger de *visu* les désordres auxquels on pensait que l affaire des chars pourrait donner lieu. Pendant qu'ils se trouvaient dans un canot de fer, le bagay a été enjevé par un chevalier d'industrie fort peu habitué sur le navigation aérien du chemin de fer, et trouvera bientôt après rue des Bons-Enfants, en la possession de voleur.

EXAMEN D'UNE ÉCOLE DE COUTURE.—Le maire Heath, les Rév. Dr. Newman et Elliott, M. Shelley, correspondant de la *Tribune* de New York, le gén Brown, du *Republican*, et MM. Mouat et Parham, membres de Bureau des écoles publiques, assistaient à l'examen de l'école de couture de la rue Chartres, No 369. Cette école qui a environ 80 élèves des deux classes est sous la direction particulière des demoiselles Charlotte et Mc Hugh.

FERMETURE DES MAISONS DE JEU.—En vertu du dernier ordre du maire Heath, les maisons de jeu de la ville, du moins toutes celles que l on connait, qui ont été ouvertes hier, dimanche, ont été fermées. Les réglements en vertu des quels les chars à étoiles avaient été établis avant la guerre. Le général a refusé de prendre aucune mesure à cet égard.

LUXEMBOURG.

Les journaux de Bruxelles, avec leur lucidité ordinaire, nous avaient déjà dit, dans le cas où les Luxembourgeois ne pourraient ouvrir l'impôt sous le leur cœur, que *le sont beige fait palpiter*. Le *Nord* nous apprend aujourd'hui que le traité de neutralité de *Du Lond* s'exprime en ces termes:

" Un nous annonce de La Haye comme une bonne nouvelle qu'il est question de la *neutralité* du grand-duché. Il nous semble que le pays a le droit de demander ce que signifie cette neutralité qu'on semble nous vanter comme une excellente solution.

" Le pays a acquis de la perspective de cette neutralité ce qu'il a bien le droit, pensons nous, d'en avoir ce qu'on lui prépare. Il est possible qu'on nous réserve une agréable surprise, mais, dans ce que nous connaissons de celle dont il s'agit en ce moment, nous préférerions examiner de maintenant la combinaison qu'on met en avant pour notre intérêt. Nous espérons que le gouvernement parlera.

" ..... Il est clair pour tout le monde qu'un Etat ne peut prétendre à l'indépendance que lorsqu'il a les moyens de se défendre pour vivre.

Les petits Etats de 200,000 âmes n'ont pu subsister que sous la forme fédérative.

" Ainsi nous appartenons naguère à la Confédération germanique.

" Ces petits Etats existent encore dans le Nordbund, mais avec une souveraineté extrêmement restreinte.

" Nous ne voulons point cela.

" Que nous reste-t-il donc ! "

Le même journal publie la lettre que voici:

" Monsieur le rédacteur,

" Tous nous voudrions, s'il était possible, retirer ce que nous avons écrit sur dans un accès de mauvaise humeur. Mais ce qui est impossible, c'est de faire que le monde n'existe une petite nation qui soit plus heureuse que la nôtre. Mais que le Pays nous entende bien, nous ne sommes pas ingrats. Nous sommes heureux et nous ne voulons pas que l'on nous plaigne. Nous ne voulons pas de pitié